

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels		
Filière	Master Design		
Orientation	Orientation Photographie		
Titre du module	Photographie Appliquée I		
Code	1MaDePH11	DPH303851FE26	
Type de formation	Master		
Semestre	Semestre 1		
Crédits ECTS	10		
Prérequis	Aucun		
Langue	Français / Anglais (selon les intervenant·es)		
Lieu	ECAL		

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Le module vise la maîtrise des techniques et technologies de prises de vue pour l'image fixe et en mouvement, en lien avec les pratiques commerciales, éditoriales et artistiques. La définition d'un corpus photographique et son organisation en séquence d'images. La valorisation des résultats véhiculée par les plateformes numériques (web, réseaux sociaux) et/ou par des accrochages, installations, éditions.		
Contenu et formes d'enseignement	Le module est constitué de deux unités. a) Photographie Appliquée (6 x 1 jour + 1 semaine de workshop): sur la base de travaux de groupe et de consultations régulières avec l'enseignant·e, les étudiant·es abordent les divers aspects liés à la conception, la production et la réalisation d'un travail photographique. Le cours insiste sur les aspects professionnels et commerciaux des projets et traite, en outre, des aspects techniques complexes liés à la nature de chaque projet. b) Photo Books (6 x 1 jour + 1 semaine de workshop): les étudiant·es développent leur travail autour d'une thématique définie en collaboration avec les enseignant·es. Ils·elles réalisent un projet d'édition photographique sous une forme éditoriale cohérente.		
Formes d'évaluation et de validation	Les travaux réalisés dans chaque unité font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre. L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant·es aux cours. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées.		
Modalités de rattrapage	Remédiation possible par la réalisation d'un travail corrigeant les lacunes constatées. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module. Pas de remédiation possible après répétition du module.		
Enseignant·e·s	a) Maxime Guyon b) Bruno Ceschel, Nicolas Polli		

Responsable module	Clément Lambelet		
Descriptif validé le	3 septembre 2026	Par	Clément Lambelet